



SOLUTION INTELLIGENTE POUR TOUS

POUR VOUS

Un mode de vie éco-responsable sur notre territoire a besoin d'entreprises et d'artisans engagés.

Pour 60% des Français, la consommation responsable consiste à ne pas gaspiller ni jeter.

Source : Greenflex/Ethicity 2016

POUR VOS CLIENTS

Être client d'une entreprise Zéro Déchet favorise son développement éco-responsable en l'encourageant dans ses démarches.

45% des TPE méconnaissent les actions possibles.

Source : CCI France 2017

VOS CONTACTS

CRMA OCCITANIE

www.crma-occitanie.fr
Christophe BERTH
c.berth@crma-occitanie.fr
05 62 22 94 29

CMA ARIÈGE

Célestine MAUBERT
c.maubert@cma-ariège.fr
05 34 09 79 07

CMA AUDE

Laurène BOUSSION
l.boussion@cm-aude.fr
04 68 11 20 24

CMA AVEYRON

Mouhamadou KEBE
mouhamadou.kebe@cm-aveyron.fr
05 65 77 56 17

CMA GARD

Aurélien FLEURY
aurelien.fleury@cma-gard.fr
04 66 62 80 26

CMA HAUTE GARONNE

Fabrice BOURY-ESNAULT
fbouryesnault@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 93
Fanny POTAGNIK
fpotagnik@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 23

CMA GERS

Perrine CROCHET
p.crochet@cma-gers.fr
05 62 61 22 62

CMA HÉRAULT

Christelle MAURAS
c.mauras@cma-herault.fr
04 67 72 72 13

CMA LOT

Fabrice MERGEL
f.mergel@cm-cahors.fr
05 65 35 13 55

CMA LOZÈRE

Sandrine Gimbert
sandrine.gimbert@cma-lozere.fr
04 66 49 12 66

CMA HAUTES-PYRÉNÉES

Michel BUTTMANN
m.buttman@cma65.fr
05 62 56 60 77

CMA PYRÉNÉES ORIENTALES

Mathieu ESTEBE
mathieu.estebe@cma66.fr
04 68 35 88 25

CMA TARN

Matthieu CHAMPRIGAUD
mathieu.champrigaud@cm-tarn.fr
05 63 48 43 65

CMA TARN ET GARONNE

Virginie CANOURGUES
v.canourgues@cm-montauban.fr
05 63 66 09 58



Chambre de **Métiers** et de l' **Artisanat**

OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Tous concernés, consommons de façon raisonnée



Logo du territoire





ZÉRO DÉCHET, 100% RESPONSABLE

Aujourd'hui, réduire la production de déchets dans l'entreprise est devenu impératif pour la protection de notre planète. Cette démarche environnementale permet d'optimiser vos performances du fait d'une meilleure maîtrise des activités.

Les chambres de métiers et de l'artisanat d'Occitanie ont décidé de déployer l'action **Entreprise Zéro Déchet** afin de :

- soutenir et valoriser vos efforts éco-responsables au quotidien,
- vous accompagner dans l'application de la loi anti-gaspillage du 1^{er} janvier 2020.

*Vous souhaitez plus d'informations et vous engager dans ce dispositif ?
Contactez votre chambre de métiers (Coordonnées au dos de dépliant)*

EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN TOUTE SÉRÉNITÉ

COMMENT ?

Chefs d'entreprises, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose un accompagnement personnalisé et des outils.

- » **Mettre en place et mesurer facilement votre réduction de déchets**
Dans le guide Zéro Déchet, tous les exemples sont accompagnés d'indicateurs vous permettant de surveiller l'impact du défi choisi sur votre activité.
- » **Partager votre engagement avec vos clients**
Avec l'aide des outils de communication ainsi que des indicateurs recueillis, vous pourrez montrer votre engagement et exposer vos résultats à vos clients.

AVEC QUELS MOYENS ?

- Bénéficier d'un guide qui propose des gestes simples à mettre en place.
- Disposer d'outils de communication (affiche, sticker, dépliant, visuel web) .
- Bénéficier d'un accompagnement individuel par un conseiller de votre CMA.



AUSSI SIMPLES SOIENT-ILS, IL N'Y A PAS DE PETITS DÉFIS !

MIEUX VAUT PREVENIR EN REDUISANT ET SUPPRIMANT LES DECHETS AUTANT QUE POSSIBLE...



Vous proposez des monodoses de café à vos clients et collaborateurs ?

Limitez leur utilisation en préférant le café en grain avec une machine automatique.



Vous proposez des bouteilles d'eau en plastique à vos collaborateurs et clients ?

Installez une fontaine à eau, fournissez des contenants réutilisables et privilégiez les boissons servies en carafes.

... ET SAVOIR GUERIR EN OPTIMISANT LA GESTION DU TRAITEMENT DES DECHETS



Votre appareil électronique est en panne ?

Faites-le réparer plutôt que de le remplacer. Des artisans de la réparation sont proches de chez vous, trouvez-les sur reparacteurs-occitanie.fr



Vous avez des invendus ?

Valorisez-les en les remettant à des entreprises qui les récupèrent afin de les distribuer gratuitement à des associations ou de les mettre en vente à prix réduit sur leurs applications.